

N/RÉF.: JCM/DB/nf

V/RÉF.:

Neuchâtel, le 6 mai 2013

Tremplin Lecture (Tremplin-L): appui d'une période en 3^e année dédiée à la lecture

Madame, Monsieur,

Dès la prochaine rentrée scolaire, les classes de 3^e année du canton de Neuchâtel bénéficieront d'une période d'appui hebdomadaire consacrée à la lecture.

Cette mesure, intitulée Tremplin Lecture (Tremplin-L) vise à accorder un soin particulier aux apprentissages fondamentaux de la lecture et de l'écriture en développant un projet permettant à chaque élève de progresser dans ces domaines.

La mise en œuvre et le suivi du dispositif Tremplin-L dans votre école sont assurés par la direction du centre scolaire.

Les directives en annexe précisent les axes de travail prioritaires ainsi que les ressources pédagogiques recommandées dans le cadre de ce projet.

Tout en vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le chef du service de
l'enseignement obligatoire

Jean-Claude Marguet

Annexe:

- Directives "Tremplin Lecture"

Copies:

- Aux directeurs-trices des centres scolaires
- Aux autorités scolaires communales ou régionales
- Aux inspecteurs-trices de l'enseignement obligatoire
- Aux adjoint-e-s de l'enseignement obligatoire